



*mémoire et solidarité*

La Directrice Générale

Paris, le 29/6/2015

N° 204/ONAC/DG/DPS/88/2015

Monsieur le Président,

J'ai bien pris note de vos inquiétudes sur la situation du service du Val-de-Marne. Sachez que ce service départemental est au cœur des préoccupations de l'établissement et que des décisions vont être prochainement prises pour redresser cette situation.

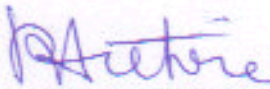
S'agissant du manque personnel, le nouveau directeur départemental a eu l'autorisation de recruter un renfort pour l'assister dans les missions du service. Il lui appartient à présent de faire le nécessaire pour recruter cet agent.

Concernant les locaux, même si je comprends très bien l'attachement du monde combattant à cette maison, sachez que le site ne répond pas aux normes de sécurité et qu'il est de ma responsabilité de trouver des locaux plus adaptés à recevoir du public.

La politique immobilière de l'Etat oblige l'ONAC à rechercher prioritairement un relogement de son service départemental dans un bâtiment de l'Etat tel que préfecture, sous-préfecture ou cité administrative, siège d'une direction départementale interministérielle, et de ne rechercher dans le secteur privé qu'à défaut de locaux satisfaisants. La cession des locaux n'est qu'une conséquence du relogement projeté et non sa cause. Aucune solution de relogement n'est encore actée à ce jour. Il est prématuré, à ce stade, de préjuger de la solution qui sera retenue.

Enfin je vous informe qu'afin d'assurer un meilleur suivi des services de l'Office et de renforcer le lien avec les associations, j'ai nommé auprès de moi un chef du bureau du pilotage des services de proximité et des relations avec les associations. Monsieur Stéphane LE BORGNE (tél : 01 44 42 32 79/ mail : [stephane.leborgne@onacvg.fr](mailto:stephane.leborgne@onacvg.fr)) se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

  
Rose-Marie ANTOINE

Monsieur Jean-Jacques FROMONT  
Président départemental de l'UDAC 94  
15 rue Henri Cardinaud  
94000 CRETEIL  
Copie à

Monsieur Jean-Marc TODSCHINI, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire.

Monsieur Charpentier, directeur départemental de l'ONACVG du Val-de-Marne.

Office national des anciens combattants et victimes de guerre  
Direction générale Hôtel national des Invalides Escalier B 129 rue de Grenelle CS 70780 75700 Paris Cedex 07 Tél. 01 44 42 30 01